

0490925P
ACADEMIE DE NANTES
ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE LES TERRES ROUGES
9 RUE JEAN GIONO
49124 ST BARTHELEMY D ANJOU
Tel : 0241957000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Logement N.A.S _ Attribution

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 61
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 20
Quorum : 11
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/03/2023

Réuni le : 11/04/2023

Sous la présidence de : Nicolas Quinqueneau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration propose l'attribution de logement de fonction (N.A.S)

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Répartition des logements de fonction :

Logement NAS – Attribution au 15/04/2023 : Logement n°2 (T3 : 72.86m2) au bénéfice de l'adjoint gestionnaire (dérogation à l'obligation d'être logé).

Logement NAS – Attribution au 15/04/2023 : Logement n°3 (T3 / 71.15m2) au bénéfice de l'agent de maintenance

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0